

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISELiberté
Égalité
FraternitéFormulaire à déposer
en double exemplaire

N° 2065-SD

2024

cerfa

N° 11084*25

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

Timbre à date du service

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le		01/01/2023		et clos le		31/12/2023		Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe						Régime réel normal			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre									
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case									
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE									
Désignation de la société :						Adresse du siège social :			
SA WANG Hsueh EURASIA FONCIER INVESTISSEMENT									
SIRET		3 2 8 7 1 8 4 9 9 0 0 0 9 3		Mél :					
Adresse du principal établissement :						Ancienne adresse en cas de changement :			
164 BD HAUSMANN 75008 PARIS 8EME ARRONDISSEMENT									
RÉGIME FISCAL DES GROUPES									
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)									
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante									
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:									
						SIRET			
B ACTIVITÉ									
Activités exercées		Activité immobilières				Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)									
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal				Déficit		1 835 843	
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %							
2. Plus-values									
PV à long terme imposables à 15 %				PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)			
Autres PV imposables à 19 %				PV à long terme imposables à 0 %					
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations									
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies				Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A				Autres dispositifs	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies				Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies				Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies				Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A				Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindécies	
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodécies)				Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies					
Société d'investissement immobilier cotée				Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)							
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)									
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts									
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale									
d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.									
E RECETTES ANNUELLES SOUMISES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)									
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %									
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)									
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %									
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)									
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre									
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée						Nom/Adresse			
						N°			
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre									
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la						Nom/Adresse			
						N°			
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays									
						Nom			
						État de résidence			
						N°			
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE									
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?						Si oui, indication du logiciel utilisé			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr									
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .									
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:						Nom et adresse du conseil:			
581 boulevard de la Défense 92011 Nanterre Cedex 1						Tél:			
OGA/OMGA						Tél:			
Viseur ou certifié (Cocher la case correspondante)						Identité du déclarant:			
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :						Date :			
						Lieu :			
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné						Qualité et nom du signataire: M WANG Hsueh Président			
Examen de conformité fiscale (ECF)						Signature :			
Prestataire :									

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD

Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

2024

Cocher la case si néant ☐

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				e		
				f		
				g		
				h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾	Total (a à h)					

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et société de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants 1	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
	2	3	4	5	6	7	8

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS			MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15% ou 19 %		
				0%	15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)			MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice		
			MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice		
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)			MVLT réalisée au cours de l'exercice		
			MVLT restant à reporter		

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2024

1

BILAN – ACTIF

2024

DGFIP N° 2050-SD 2024

cerfa

N° 15949 * 06

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURASIA FONCIER INVESTISSEMENT										Néant ☐ *									
Adresse de l'entreprise		164 BD HAUSSMANN 75008 PARIS 8EME ARRONDISSEMENT																			
SIRET		32871849900093																			
Durée de l'exercice en nombre de mois*		12		Durée de l'exercice précédent *		12															
												Exercice N clos le									
												31122023									
												Brut		Amortissements, provisions		Net					
												1		2		3					
Capital souscrit non appelé												TOTAL (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *										AB		AC							
		Frais de développement *										CX		CQ							
		Concessions, brevets et droits similaires										AF		AG							
		Fonds commercial (1)										AH		AI							
		Autres immobilisations incorporelles										AJ		650 000		AK		650 000			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles										AL				AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains										AN		1 500 000		AO		1 500 000			
		Constructions										AP		3 500 000		AQ		940 994		2 559 006	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels										AR		40 354		AS		40 354			
		Autres immobilisations corporelles										AT		11 519		AU		11 519			
		Immobilisations en cours										AV				AW					
		Avances et acomptes										AX				AY					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence										CS				CT					
		Autres participations										CU				CV					
		Créances rattachées à des participations										BB		177 985		BC		50 000		127 985	
		Autres titres immobilisés										BD		21 449 991		BE		2 658 975		18 791 016	
Prêts										BF				BG							
Autres immobilisations financières *										BH				BI							
TOTAL (II)												BJ		27 329 850		BK		3 701 843		23 628 007	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements										BL		BM							
		En cours de production de biens										BN		BO							
		En cours de production de services										BP		BQ							
		Produits intermédiaires et finis										BR		BS							
		Marchandises										BT		BU							
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes										BV		BW							
		Clients et comptes rattachés (3) *										BX		BY							
		Autres créances (3)										BZ		23 008 610		CA		23 008 610			
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé										CB		CC							
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....123 428..)										CD		123 428		CE		123 428			
Disponibilités												CF		617 012		CG		617 012			
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *										CH		CI								
	TOTAL (III)										CJ		23 749 050		CK		123 428		23 625 622		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)										CW										
	Primes de remboursement des obligations (V)										CM										
	Écarts de conversion actif * (VI)										CN										
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)												CO		51 078 900		1A		3 825 271		47 253 629
Renvois:(1) dont droit au bail :				(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes		CP				(3) Part à plus d'1 an :		CR		22 683 715							
Clause de réserve de propriété * :		Immobilisations :				Stocks :				Créances :											

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURASIA FONCIER INVESTISSEMENT				Néant ☐ *		
						Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :1 680 264.)					DA	1 680 264	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...					DB	2 953 901	
	Écarts de réévaluation (2) *	(	dont écart d'équivalence	EK	)	DC	21 612 505	
	Réserve légale (3)					DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE		
	Réserves réglementées (3) *	(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF		
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *			EJ	)	DG	
	Report à nouveau					DH	2 053 114	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	(2 358 728)	
	Subventions d'investissement					DJ		
	Provisions réglementées *					DK		
	TOTAL (I)					DL	25 941 056	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM		
	Avances conditionnées					DN		
	TOTAL (II)					DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP		
	Provisions pour charges					DQ		
	TOTAL (III)					DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles					DS		
	Autres emprunts obligatoires					DT	2 470 000	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	483 917	
	Emprunts et dettes financières divers	(	dont emprunts participatifs	EI	)	DV	16 081 738	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	223 632	
	Dettes fiscales et sociales					DY	1 945 155	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ		
	Autres dettes					EA	108 131	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB		
TOTAL (IV)					EC	21 312 573		
Écart de conversion passif *					ED			
TOTAL GENERAL (I à V)					EE	47 253 629		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital				1B		
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C		
			- Écart de réévaluation libre			1D	21 612 505	
			- Réserve de réévaluation (1976)			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	5 230 835	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH	483 917		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise				EURASIA FONCIER INVESTISSEMENT				Néant ☐ *		
				Exercice N						
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FA		FB		FC		
	Production vendue	{	Biens *	FD		FE		FF		
			Services *	FG	672 500	FH	(275 000)	FI	397 500	
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	672 500	FK	(275 000)	FL	397 500	
	Production stockée *							FM		
	Production immobilisée *							FN		
	Subventions d'exploitation							FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)							FP		
	Autres produits (1) (11)							FQ		
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)							FR	397 500	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *							FS		
	Variation de stocks (marchandises) *							FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *							FU	95	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *							FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *							FW	196 793	
	Impôts, taxes et versements assimilés *							FX	38 004	
	Salaires et traitements *							FY		
	Charges sociales (10)							FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{	(- dotations aux amortissements(dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *			HS		GA	175 000
				- dotations aux provisions					GB	
				Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
				Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)							GE		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)							GF	409 891		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	(12 391)		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	620 245	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	108 131	
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM		
	Différences positives de change							GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)							GP	728 376	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *							GQ	2 678 975	
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	592 048	
	Différences négatives de change							GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)							GU	3 271 023	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(2 542 647)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	(2 555 038)		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054-SD 2024
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURASIA FONCIER INVESTISSEMENT										Néant ☐ *											
CADRE A	IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste								
											1		2		3								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I		CZ		D8		D9						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II		KD	650 000	KE		KF						
CORPORELLES	Terrains										KG		1 500 000	KH		KI							
	Constructions	Sur sol propre		(dont composants		L9		)		KJ		3 500 000	KK		KL								
		Sur sol d'autrui		(dont composants		M1		)		KM			KN		KO								
		Installations gales, agencements, aménagts des constructions		dont composants		M2		)		KP			KQ		KR								
	Installations techniques, matériel et outillage industriels										dont composants		M3		)		KS		40 354	KT		KU	
	Autres Immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *										KV			KW		KX						
		Matériel de transport *										KY		11 519	KZ		LA						
		Matériel de bureau et mobilier informatique										LB			LC		LD						
		Emballages récupérables et divers *										LE			LF		LG						
	Immobilisations corporelles en cours										LH			LI		LJ							
	Avances et acomptes										LK			LL		LM							
	TOTAL III										LN		5 051 873	LO		LP							
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence										8G			8M		8T						
		Autres participations										8U			8V		8W	177 985					
		Autres titres immobilisés										1P		22 956 058	1R		1S						
Prêts et autres immobilisations financières										1T			1U		1V								
TOTAL IV										LQ		22 956 058	LR		LS	177 985							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										ØG		28 657 931	ØH		ØJ	177 985							
CADRE B	IMMOBILISATIONS										Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence								
											Par virement de poste à poste		Par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice								
											1		2		3		4						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II		IO		LV		LW	650 000	1X				
CORPORELLES	Terrains										IP			LX		LY	1 500 000	LZ					
	Constructions	Sur sol propre								IQ			MA		MB	3 500 000	MC						
		Sur sol d'autrui								IR			MD		ME		MF						
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions								IS			MG		MH		MI						
	Installations techniques, matériel et outillages industriels										IT			MJ		MK	40 354	ML					
	Autres immobilisations corporelles	Installations gales, agencements, aménagements divers								IU			MM		MN		MO						
		Matériel de transport								IV			MP		MQ	11 519	MR						
		Matériel de bureau et informatique, mobilier								IW			MS		MT		MU						
		Emballages récupérables et divers*								IX			MV		MW		MX						
	Immobilisations corporelles en cours										MY			MZ		NA		NB					
	Avances et acomptes										NC			ND		NE		NF					
	TOTAL III										IY			NG		NH	5 051 873	NI					
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence										IZ			ØU		M7		ØW				
		Autres participations										IØ			ØX		ØY	177 985	ØZ				
		Autres titres immobilisés										I1			2B	1 506 067	2C	21 449 991	2D				
Prêts et autres immobilisations financières										I2			2E		2F		2G						
TOTAL IV										I3			NJ	1 506 067	NK	21 627 976	2H						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										I4			ØK	1 506 067	ØL	27 329 850	ØM						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

EBP Informatique 2024



TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2054 bis-SD 2024
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise		SA EURASIA FONCIER INVESTISSEMENT							Néant ☐ *		
Exercice N clos le		3	1	1	2	2	0	2	3		
CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) ⁽¹⁾		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement				Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5] ⁽⁵⁾			
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice ⁽⁴⁾					
				Montant des suppléments d'amortissement ⁽²⁾	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés ⁽³⁾						
				①	②		③			④	⑤
1	Concessions, brevets et droits similaires										
2	Fonds commercial										
3	Terrains										
4	Constructions										
5	Installations techniques mat. et out. industriels										
6	Autres immobilisations corporelles										
7	Immobilisations en cours										
8	Participations										
9	Autres titres immobilisés										
10	TOTAUX										
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».											
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL									
1 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE											
2 – FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE										–	
3 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE										=	
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.											

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

DECLARATION RECTIFICATIVE

2024

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURASIA FONCIER INVESTISSEMENT										Néant ☐ *			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN						
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ						
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF		PG		PH						
TOTAL I			RK		RM		RN		RO						
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre	PM	765 994	PN	175 000	PO		PQ	940 994						
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU							
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY							
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	40 354	QA		QB		QC	40 354					
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG							
	Matériel de transport	QH	11 519	QI		QJ		QK	11 519						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO							
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT							
TOTAL II			QU	817 868	QV	175 000	QW		QX	992 868					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN	817 868	ØP	175 000	ØQ		ØR	992 868					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales, agenc., aménagements divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Installations techniques, matériel et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. Corporelles	Inst. Gales, agenc. Et aménagements divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages, récupérations et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)				NY		Total général non ventilé (NW – NY)				NZ	
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8			
Primes de remboursement des obligations									SP			SR			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2024

DECLARATION RECTIFICATIVE

2024

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURASIA FONCIER INVESTISSEMENT						Néant ☐ *		
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
		1		2		3		4		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participations	9U	30 000	9V	2 628 975	9W		9X	2 658 975
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7	50 000	Ø8		Ø9	50 000
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	123 428	6Y		6Z		7A	123 428	
	TOTAL III	7B	153 428	TY	2 678 975	TZ		UA	2 832 403	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	153 428	UB	2 678 975	UC		UD	2 832 403	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF					
	- financières		UG	2 678 975	UH					
	- exceptionnelles		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5 ^{ème} du CGI								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑧

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES
DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURASIA FONCIER INVESTISSEMENT						Néant ☐ *				
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN		
						1		2		3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations				UL	177 985	UM		UN	177 985	
		Prêts (1) (2)				UP		UR		US		
		Autres immobilisations financières				UT		UV		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux				VA						
		Autres créances clients				UX						
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie*	(	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	UO	)	Z1					
		Personnel et comptes rattachés				UY						
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	24 150		24 150			
	État et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices				VM					
			Taxe sur la valeur ajoutée				VB	190 043		190 043		
			Autres impôts, taxes et versements assimilés				VN					
			Divers				VP					
		Groupe et associés (2)				VC	22 683 715				22 683 715	
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	110 702		110 702			
Charges constatées d'avance						VS						
TOTAUX						VT	23 186 595	VU	324 895	VV	22 861 700	
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice				VD						
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice				VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut	À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans	
						1	2		3		4	
		Emprunts obligatoires convertibles (1)				7Y						
		Autres emprunts obligatoires (1)				7Z	2 470 000	2 470 000				
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG							
			à plus d'1 an à l'origine		VH	483 917	483 917					
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	12 959 959		12 959 959			
		Fournisseurs et comptes rattachés				8B	223 632	223 632				
		Personnel et comptes rattachés				8C						
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D						
		État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	930 900	930 900					
			Taxe sur la valeur ajoutée		VW	937 319	937 319					
			Obligations cautionnées		VX							
			Autres impôts, taxes et assimilées		VQ	76 936	76 936					
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J						
		Groupe et associés (2)				VI	3 121 780		3 121 780			
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	108 131	108 131				
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				Z2						
		Produits constatés d'avance				8L						
		TOTAUX				VY	21 312 573	VZ	5 230 835		16 081 738	
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques	VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice				VK	130 000					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2024

2024

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2024
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURASIA FONCIER INVESTISSEMENT				Néant ☐ *		Exercice N clos le						
								3 1 1 2 2 3						
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			WA			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art.39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			XE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(		Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)		RB	)					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)		WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX			XW			
	Amendes et pénalités		WJ			Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *										XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)										I7		(46 254)	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7			
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux de 0%							I8				
										ZN				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions							WN				
										WO				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art.39-1-3 ^{ème} et 212 du CGI)		SU	Zone d'entreprises* (activité exonérée)		SW			WQ 932 054				
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8							
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3				
								TOTAL I		WR 885 800				
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			WS 2 358 728			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes *										WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)										WU				
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées aux taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure - imputées sur les déficits antérieurs							WV				
										WH				
										WP				
										WW				
										XB				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									I6				
										WZ				
			Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits nets des actions et parts d'intérêts () Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					2A		XA				
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX				
Mesures d'incitation	Déduction au titre des investissements et souscriptions réalisés outre-mer *										ZY			
	Majoration d'amortissement *										XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (art.44 sexies)		L2	J.E.I. (art. 44 sexies A)		L5			XF		
				S.I.I.C. (art. 208C)		K3	Zone de reconstruction de la défense (art.44 terdecies)		PA					
				ZFU – TE (art. 44 octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		XC					
				Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XS			
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9			dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)		YH			XG 362 915		
dont déduction exceptionnelle (art.39 decies A)		YA			dont déduction exceptionnelle (art.39 decies C)		YC							
dont déduction exceptionnelle (art.39 decies B)		YB			dont déduction exceptionnelle (art.39 decies D)		YD							
dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI			Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI							
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL												
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2				
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II		XH 2 721 643				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables				{		Bénéfice (I moins II)		XI						
						Déficit (II moins I)					XJ 1 835 843			
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *								ZL						
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *												XL		
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN				XO 1 835 843				

Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

2058A-SD

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES

EBP Informatique 2024

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B-SD 2024
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise

EURASIA FONCIER INVESTISSEMENT

Néant ☐ *

I.

SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)

K4

11 941 695

Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)

K4 bis

Nombre d'opérations sur l'exercice (2)

K4 ter

Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau n° 2058-A-SD)

K5

Déficits reportables (différence K4 + K4bis – K5)

K6

11 941 695

Déficit de l'exercice (tableau n° 2058-A-SD, ligne XO)

YJ

1 835 843

Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)

YK

13 777 539

II.

INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis al. 1^{er} du CGI, dotations de l'exercice

ZT

III.

PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)

Dotation de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis al. 2 du CGI *

ZV

ZW

Provisions pour risques et charges *

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation *

9D

9E

9F

9G

9H

9J

Charges à payer

9K

9L

9M

9N

9P

9R

9S

9T

YN

YO

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)

↓

↓

à reporter au tableau n° 2058-A-SD :

ligne WI

ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction

Montant au début de l'exercice

Imputations

Montant net à la fin de l'exercice

L1

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau n° 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2024

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET
RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURASIA FONCIER INVESTISSEMENT										Néant ☐ *								
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	2 567 457		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB												
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(514 343)			- Autres réserves	ZD													
	Prélèvements sur les réserves	ØE				Dividendes	ZE													
						Autres répartitions	ZF													
						Report à nouveau	ZG	2 053 114												
TOTAL I		ØF	2 053 114		(N.B : le total I doit être égal au total II)		TOTAL II	ZH	2 053 114											
RENSEIGNEMENTS DIVERS									Exercice N :											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier		(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail		J7			)	YQ											
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR											
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS											
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance								YT											
	- Locations, charges locatives et de copropriété		(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois		J8			)	XQ											
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU											
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	183 104										
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtage								YV											
	- Autres comptes		(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		ES			)	ST	13 689										
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD								ZJ	196 793										
	IMPÔTS ET TAXES	- CFE et CVAE								YW										
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers		ZS			)	9Z	38 004									
		Total du poste correspondant à la ligne X du tableau n° 2052-SD								YX	38 004									
TVA	- Montant de la TVA collectée								YY	134 500										
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	55 671										
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2022) *								ØB											
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS											
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK											
	- Numéro de centre agréé *		XP						- Filiale et participations (Liste au tableau 2059-G-SD prévue à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0	ZR										
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG											
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH											
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA	(221 272)		Plus-values à 15 %	JK			Plus-values à 0 %	JL									
						Plus-values à 19 %	JM			Imputations	JC									
	Groupe : résultat d'ensemble		JD	269 383		Plus-values à 15 %	JN			Plus-values à 0 %	JO									
						Plus-values à 19 %	JP			Imputations	JF									
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale		JH	1	n° SIRET de la société mère du groupe		JJ	3	2	8	7	1	8	4	9	9	0	0	0	9

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2024

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise

EURASIA FONCIER INVESTISSEMENT

Néant ☐ *

A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
1		2	3	4	5	6
I – IMMOBILISATIONS *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
			19%	15% ou 12,80%	0%	
7	8	9	10			11
I – IMMOBILISATIONS *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
II – AUTRES ÉLÉMENTS	13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20 Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)					
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)						
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % (colonne 11)		(A)	(B) avec une ventilation par taux			(C)

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C du CGI.

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT	
--	--

DGFIP N° 2059-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		EURASIA FONCIER INVESTISSEMENT		Néant ☐ *							
❶ Entreprises soumises à l'IS ❷ Entreprises soumises à l'IR		Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 %❶ ou de 12,8 %❷									
		Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI)❶									
		Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M € (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI)❶									
I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU											
Origine		Moins-values à 12,8 %		Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %		Solde des moins-values à 12,8 %					
❶		❷		❸		❹					
Moins-values nettes N											
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1										
	N – 2										
	N – 3										
	N – 4										
	N – 5										
	N – 6										
	N – 7										
	N – 8										
	N – 9										
	N – 10										
II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *											
Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme		Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (2 + 3 – 4 – 5)				
		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %							
❶		❷		❸		❹		❺		❻	
Moins-values nettes N											
Moins-values nettes à long terme subies au cours des exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1										
	N – 2										
	N – 3										
	N – 4										
	N – 5										
	N – 6										
	N – 7										
	N – 8										
	N – 9										
	N – 10										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D-SD 2024
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code
général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) *

Désignation de l'entreprise		EURASIA FONCIER INVESTISSEMENT				Néant ☐ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)		7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5 ^{ème} , 6 ^{ème} , 7 ^{ème} alinéas de l'article 39-1-5 ^{ème} du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve				Montant de la réserve à la clôture de l'exercice	
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt				
①	②	③	④			⑤	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

16

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2059-E-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA EURASIA FONCIER INVESTISSEMENT		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le		01/01/2023 et clos le		31/12/2023	
		Données en nombre de mois		12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	
- Dont apprentis				YF	
- Dont handicapés				YG	
Effectif affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	397 500
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	397 500
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾					
Achats				ON	95
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances				OR	196 793
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.				OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	196 887
IV – Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 – total 3)				OG	200 613
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF.				SA	200 613
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre				EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	397 500
Effectifs au sens de la CVAE *				EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				HX	
Période de référence		GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 3	GZ	3 1 / 1 2 / 2 0 2 3
Date de cessation		HR	/ / / / / / / /		

(1) ATTENTION : il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § Déclaration des effectifs

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F-SD 2024

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

11

(1)

Néant ☐

Exercice clos le

31122023

N° SIRET

32871849900093

Dénomination de l'entreprise

EURASIA FONCIER INVESTISSEMENT

Adresse (voie)

164 BD HAUSSMANN

Code postal

75008

Ville

PARIS 8EME ARRONDISSEMENT

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

P1

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES

P3

67555919

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

P2

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES

P4

I – CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SA

Dénomination

EURASIA GROUPE

N° SIREN (si société établie en France)

391683240

% de détention

70.00

Nb de parts ou actions

47367163

Adresse

N° 28

Voie

RUE THOMAS EDISON

Code postal

92230

Commune

GENNEVILLERS

Pays

FR

Forme juridique

STE

Dénomination

MORGAN LEE GROUPE LTF

N° SIREN (si société établie en France)

11111111

% de détention

30.00

Nb de parts ou actions

20188756

Adresse

N° 5

Voie

NATHAN ROAD

Code postal

99077

Commune

HONG KONG

Pays

CN

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II – CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Tire (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G-SD 2024

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Formulaire obligatoire (art.38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

1 1 (1)

Néant ☐*

Exercice clos le	3	1	1	2	2	0	2	3	N° SIRET	3	2	8	7	1	8	4	9	9	0	0	0	9	3	
Dénomination de l'entreprise	EURASIA FONCIER INVESTISSEMENT																							
Adresse (voie)	164 BD HAUSSMANN																							
Code postal	7	5	0	0	8	Ville PARIS 8EME ARRONDISSEMENT																		
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :										P5														
Forme juridique					Dénomination																			
N° SIREN (si société établie en France)											% de détention													
Adresse	N°					Voie																		
Code postal					Commune														Pays					
Forme juridique					Dénomination																			
N° SIREN (si société établie en France)											% de détention													
Adresse	N°					Voie																		
Code postal					Commune														Pays					
Forme juridique					Dénomination																			
N° SIREN (si société établie en France)											% de détention													
Adresse	N°					Voie																		
Code postal					Commune														Pays					
Forme juridique					Dénomination																			
N° SIREN (si société établie en France)											% de détention													
Adresse :	N°					Voie																		
Code postal					Commune														Pays					
Forme juridique					Dénomination																			
N° SIREN (si société établie en France)											% de détention													
Adresse :	N°					Voie																		
Code postal					Commune														Pays					
Forme juridique					Dénomination																			
N° SIREN (si société établie en France)											% de détention													
Adresse	N°					Voie																		
Code postal					Commune														Pays					
Forme juridique					Dénomination																			
N° SIREN (si société établie en France)											% de détention													
Adresse	N°					Voie																		
Code postal					Commune														Pays					

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

A. IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN du déclarant	328718499
Désignation du déclarant	EURASIA FONCIER INVESTISSEMENT 164 BD HAUSSMANN 75008 PARIS 8EME ARRONDISSEMENT
Code activité NAF	6831Z
Référence d'Obligation Fiscale TDFC	IS1
Référence d'Obligation Fiscale CVAE	CVAE1

Désignation du conseil	☐ Pas de conseil ☐ Comptable ☐ Cabinet Conseil ☒ Expert - Comptable	SARL GESTIA CONSEIL
------------------------	---	---------------------

B. RÉGIME FISCAL

Catégorie fiscale	BI
Régime fiscal	RN
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS
Cession/cessation d'activité ou décès de l'exploitant	
Dépôt provisoire (ou pas) de la déclaration	NOR

C. PÉRIODES

Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2023
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2023
Durée de l'exercice ou période N	12
Date d'arrêté provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2022
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12

D. MONNAIE

Code monnaie	EUR
--------------	-----

Détail du bilan - Actif

Rubriques	01/01/2023	01/01/2022	Variation	
	31/12/2023	31/12/2022		
	12	12	Montant	%
Autres immobilisations incorporelles	650 000	650 000		0.00
208 indemnité d'occupation Victoria	650 000	650 000		0.00
Terrains	1 500 000	1 500 000		0.00
211 Terrain studio victoria	1 500 000	1 500 000		0.00
Constructions	2 559 006	2 734 006	(175 000)	-6.40
213 Construction Studio Victoria	3 500 000	3 500 000		0.00
2813 Amortis victoria	(940 994)	(765 994)	(175 000)	-22.85
Installations techniques, matériels et out. industriels				
2154 Matériels industriels	40 354	40 354		0.00
2815 Installations, matériel et outillage in	(40 354)	(40 354)		0.00
Autres immobilisations corporelles				
2182 Matériel de transport	11 519	11 519		0.00
28182 Amort mat transport	(11 519)	(11 519)		0.00
Autres participations		21 419 991	(21 419 991)	-100.00
26116 Titre HD		50 000	(50 000)	-100.00
2612 Titre SNC BONY		17 628 635	(17 628 635)	-100.00
26121 Titre BONY A		200	(200)	-100.00
2613 Titre SCI DUBLIN		30 000	(30 000)	-100.00
2614 Titres JARDIN DU BAILLY		1 741 156	(1 741 156)	-100.00
2615 Titre ZEN REAL ESTATE		2 000 000	(2 000 000)	-100.00
2961 Provision depreciation titre Dublin		(30 000)	30 000	100.00
Créances rattachées à des participations	127 985	1 506 067	(1 378 081)	-91.50
26804 Créance SCI HD	50 118		50 118	0.00
26805 JARDIN BAILLY CREANCE*		1 506 067	(1 506 067)	-100.00
26807 Créance SNC BONY*	127 867		127 867	0.00
2050.BC Valeur saisie	(50 000)		(50 000)	0.00
Autres titres immobilisés	18 791 016		18 791 016	
2050.BD Valeur saisie	21 449 991		21 449 991	0.00
2050.BE Valeur saisie	(2 658 975)		(2 658 975)	0.00
Actif immobilisé	23 628 007	27 810 063	(4 182 056)	-15.04

Détail du bilan - Actif

Rubriques	01/01/2023	01/01/2022	Variation	
	31/12/2023	31/12/2022		
	12	12	Montant	%
Clients et comptes rattachés		330 000	(330 000)	-100.00
4181 Filiales Fae Charges		330 000	(330 000)	-100.00
Autres créances	23 008 610	23 088 455	(79 845)	-0.35
431 URSSAF	24 150	24 085	65	0.27
445664 Tva sur du fournisseurs	3 247	6 310	(3 063)	-48.54
44567 Crédit de TVA à reporter	151 534	227 111	(75 577)	-33.28
44586 Tva sur Fnp	35 262	49 246	(13 984)	-28.40
448622 Taxe foncière 2022		2 966	(2 966)	-100.00
451 Groupe charges IS	46 254	285 354	(239 100)	-83.79
4511 Eurasia transfert Créance Absolute	1 930 000	1 930 000		0.00
455 EURASIA GROUPE*	20 707 461	20 458 169	249 292	1.22
4676 DELREZ Compte EFI 16162	2 571	2 571		0.00
488 Refacturation interet absolute eurasia	108 131	95 644	12 487	13.06
Valeurs mobilières de placement				
502 Actions propres	123 428	123 428		0.00
5902 Prov deprec action propres	(123 428)	(123 428)		0.00
Disponibilités	617 012	474 253	142 760	30.10
5122 CIC / EFI PRINCIPALE		2 015	(2 015)	-100.00
5125 Cic Centre Eurasia	85	103	(18)	-17.34
5126 CIC / EFI 96501		128	(128)	-100.00
5187 Intérêts courus à recevoir	616 927	472 006	144 921	30.70
<i>Actif circulant & charges constatées d'avance</i>	<i>23 625 622</i>	<i>23 892 708</i>	<i>(267 086)</i>	<i>-1.12</i>
<i>Total général</i>	<i>47 253 629</i>	<i>51 702 771</i>	<i>(4 449 142)</i>	<i>-8.61</i>

Détail du bilan - Passif

Rubriques	01/01/2023	01/01/2022	Variation	
	31/12/2023	31/12/2022		
	12	12	Montant	%
Capital social ou individuel	1 680 264	1 681 264	(1 000)	-0.06
1013 Capital souscrit - appelé,versé	1 680 264	1 681 264	(1 000)	-0.06
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 953 901	2 952 901	1 000	0.03
10411 Prime de fusion	2 953 901	2 952 901	1 000	0.03
Ecart de réévaluation	21 612 505	21 612 505		0.00
1052 Ecart de réévaluation libre	272 714	272 714		0.00
10521 Ecart de réévaluation 2022	21 339 791	21 339 791		0.00
Report à nouveau	2 053 114	2 567 457	(514 343)	-20.03
110 Report à nouveau créditeur	2 053 114	2 567 457	(514 343)	-20.03
Résultat de l'exercice	(2 358 728)	(514 343)	(1 844 385)	-358.59
Capitaux propres	25 941 056	28 299 784	(2 358 728)	-8.33
Provisions pour risques et charges				
Autres emprunts obligataires	2 470 000	2 470 000		0.00
163 Obligation ABSOLUTE -EFI	2 470 000	2 470 000		0.00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	483 917	358 125	125 792	35.13
5186 Intérêts courus à payer	483 917	358 125	125 792	35.13
Emprunts et dettes financières divers	16 081 738	17 643 026	(1 561 287)	-8.85
17104 Dettes Ratachée SCCV HD*		79 739	(79 739)	-100.00
17106 Dettes Ratachée ZEN REAL EGP*	9 481 279	10 131 609	(650 329)	-6.42
17107 Dettes Liées BONY A *	2 946 528	4 131 340	(1 184 812)	-28.68
1711 Dettes liées SIC DUBLIN	43 701	43 701		0.00
17115 Dette Jardin Bailly	488 450		488 450	0.00
1713 Dettes SNC BONY		196 068	(196 068)	-100.00
45501 MORGAN LEE	3 121 780	3 060 569	61 211	2.00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	223 632	375 332	(151 700)	-40.42
401CRÉDITEURS 401Créditeurs	12 060	37 856	(25 796)	-68.14
4081 F N P	211 572	337 476	(125 904)	-37.31
Dettes fiscales et sociales	1 945 155	2 460 661	(515 506)	-20.95
444 Etat -IS 2018	546 233	835 161	(288 928)	-34.60

Détail du bilan - Passif

Rubriques		01/01/2023	01/01/2022	Variation	
		31/12/2023	31/12/2022		
		12	12	Montant	%
Dettes fiscales et sociales		1 945 155	2 460 661	(515 506)	-20.95
44402	IS 2020	384 667	384 667		0.00
445512	Tva TOur Forum	937 319	972 394	(35 075)	-3.61
44558	Tva a reverser		1 865	(1 865)	-100.00
44587	Tva sur fae		55 000	(55 000)	-100.00
448602	Taxe foncière Fusion Centre	39 293	211 574	(172 281)	-81.43
448623	Taxe Fonciere 2023	37 643		37 643	0.00
Autres dettes		108 131	95 844	12 287	12.82
467	Sas BONY		200	(200)	-100.00
4686	Emprunt Absolute interet précompté	108 131	95 644	12 487	13.06
Total des dettes & comptes de régularisat		21 312 573	23 402 987	(2 090 414)	(9)
Total général		47 253 629	51 702 771	(4 449 142)	-8.61

Détail du compte de résultat

Rubriques	01/01/2023	01/01/2022	Variation	
	31/12/2023	31/12/2022		
	12	12	Montant	%
Ventes de marchandises		892 040	(892 040)	-100.00
707 Cession le havre		892 040	(892 040)	-100.00
Production vendue de services	397 500	491 954	(94 454)	-19.20
706 refacturation frais administration	482 500		482 500	0.00
7061 Assistance gestion immobilisation fili	190 000		190 000	0.00
708 Extourne Fae Refacturation charges adm	(275 000)	275 000	(550 000)	-200.00
7083 Locations diverses		2 468	(2 468)	-100.00
7088 Refacturation Eurasia frais emission E		214 486	(214 486)	-100.00
<i>Chiffres d'affaires nets</i>	<i>397 500</i>	<i>1 383 994</i>	<i>(986 494)</i>	<i>(71)</i>
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		362 370	(362 370)	-100.00
78173 Stocks et en-cours		362 370	(362 370)	-100.00
<i>Total des produits d'exploitatio</i>	<i>397 500</i>	<i>1 746 364</i>	<i>(1 348 864)</i>	<i>-77.24</i>
Variation de stocks de marchandises		1 480 836	(1 480 836)	-100.00
6037 Variation des stocks de marchandises		1 480 836	(1 480 836)	-100.00
Achats de matières premières et autres approvisionnements	95		95	
6061 Fournitures non stockables (eau,énerg	95		95	0.00
Autres achats et charges externes	196 793	588 375	(391 582)	-66.55
6061 Fournitures non stockables (eau,énerg		15 766	(15 766)	-100.00
615 Entretien et réparations	2 700		2 700	0.00
616 Assurance	2 010	14 847	(12 837)	-86.46
6226 Honoraires	54 576	155 060	(100 484)	-64.80
62261 Eurasia gestion administrative groupe	115 680	155 680	(40 000)	-25.69
62266 Frais d'Emisssion Emprunt Obligataire		214 486	(214 486)	-100.00
6227 Frais d'actes et de contentieux	12 848	4 351	8 497	195.28
6237 Publications		16 145	(16 145)	-100.00
6238 Divers (pourboires,dont courant)		2 000	(2 000)	-100.00
625 Déplacements,missions et réceptions	862		862	0.00
626 Frais postaux et frais de télécommun	591	624	(33)	-5.24
627 Services bancaires et assimilés	7 525	9 417	(1 891)	-20.09
Impôts, taxes et versements assimilés	38 004	99 615	(61 611)	-61.85
63512 Taxe Foncière	37 643	99 615	(61 972)	-62.21
63513 CFE	361		361	0.00

Détail du compte de résultat

Rubriques	01/01/2023	01/01/2022	Variation	
	31/12/2023	31/12/2022		
	12	12	Montant	%
Charges sociales		1 240	(1 240)	-100.00
646 Cotisations sociales personnelles de l		1 240	(1 240)	-100.00
Amortissements des immobilisations	175 000	175 000		0.00
6812 Dot amortis corporelles	175 000	175 000		0.00
<i>Total des charges d'exploitatio</i>	<i>409 891</i>	<i>2 345 065</i>	<i>(1 935 174)</i>	<i>-82.52</i>
<i>Résultat d'exploitatio</i>	<i>(12 391)</i>	<i>(598 701)</i>	<i>586 310</i>	<i>97.93</i>
Produits financiers de participation	620 245	472 006	148 239	31.41
7617 Revenus des créances rattachées à des	620 245	472 006	148 239	31.41
Autres intérêts et produits assimilés	108 131	95 644	12 487	13.06
7641 Refacturation Eurasia interet emprun	108 131	95 644	12 487	13.06
<i>Total des produits financiers</i>	<i>728 376</i>	<i>567 650</i>	<i>160 726</i>	<i>28.31</i>
Dotations financières aux amortissements et provisions	2 678 975		2 678 975	
6866 Dotations aux dépréciations des élém	2 678 975		2 678 975	0.00
Intérêts et charges assimilées	592 048	453 769	138 279	30.47
6615 Intérêts des comptes courants et des d	483 917	358 125	125 792	35.13
6616 Interet Emprunt Absolute	108 131	95 644	12 487	13.06
<i>Total des charges financière</i>	<i>3 271 023</i>	<i>453 769</i>	<i>2 817 254</i>	<i>620.86</i>
<i>Résultat financier</i>	<i>(2 542 647)</i>	<i>113 881</i>	<i>(2 656 528)</i>	<i>-2332.72</i>
<i>Résultat courant avant impôt</i>	<i>(2 555 038)</i>	<i>(484 820)</i>	<i>(2 070 218)</i>	<i>-427.01</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	174 394	216 689	(42 295)	-19.52
771 Profit execptionnelle	2 113	213 723	(211 610)	-99.01
772 Produits exceptionnels sur exercices a	172 281		172 281	0.00
7721 Produit exp		2 966	(2 966)	-100.00
<i>Total des produits exceptionnel</i>	<i>174 394</i>	<i>216 689</i>	<i>(42 295)</i>	<i>-19.52</i>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	24 338	531 566	(507 228)	-95.42
671 Charges exceptionnelles sur opérations	2 967	11 600	(8 634)	-74.42

Détail du compte de résultat

Rubriques	01/01/2023	01/01/2022	Variation	
	31/12/2023	31/12/2022		
	12	12	Montant	%
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	24 338	531 566	(507 228)	-95.42
6712 Pénalités et amendes	21 371	519 966	(498 595)	-95.89
Total des charges exceptionnelles	24 338	531 566	(507 228)	-95.42
Résultat exceptionnel	150 056	(314 877)	464 933	147.66
Impôts sur les bénéfices	(46 254)	(285 354)	239 100	83.79
Total des produits	1 300 270	2 530 703	(1 230 433)	-48.62
Total des charges	3 658 998	3 045 046	613 952	20.16
Bénéfice ou perte	(2 358 728)	(514 343)	(1 844 385)	-358.59